

# LA SITUATION HOSPITALIERE AUJOURD'HUI

## Réforme de l'hôpital et asphyxie financière

La récente loi HPST « hôpital patients santé territoires » du 22 juillet 2009 portée par Roselyne Bachelot et voulue par Nicolas Sarkozy était censée donner à l'hôpital les moyens de répondre efficacement aux attentes des Français en matière de qualité de l'offre de soins : ainsi l'accès aux soins d'urgence, de médecine, de chirurgie, de soins de suite et de réadaptation devait être facilité dans le cadre des communautés hospitalières de territoire et d'une meilleure organisation et gestion internes des établissements, tout cela sous le contrôle des toutes nouvelles agences régionales de santé (ARS).

Où en est-on un peu plus d'un an après ? Peu de choses ont bougé. Si... l'hôpital connaît aujourd'hui une crise dont la profondeur se révèle un peu plus chaque jour aux usagers du service public de la santé. Et la tension sur les budgets hospitaliers n'a jamais été aussi forte.

Ainsi, Nicolas Sarkozy a annoncé que l'évolution des dépenses d'assurance maladie allait être strictement limitée en 2011 (+2.9 %) et 2012 (+2.8 %) afin de limiter le déficit de la Sécurité Sociale. Cela ne permettra assurément pas de faire face aux dépenses réelles et nécessaires des établissements !

**Les choix opérés par le Gouvernement manquent pourtant d'équité** : le processus de convergence des tarifs avec les cliniques privées s'accélère sans prendre correctement en compte les spécificités de l'hôpital public qui, seul, assume en certaines circonstances un égal accès pour tous aux soins, y compris pour les usagers les plus défavorisés.

## Vers la mort du Plan Solidarité Grand Age...

Alors que le nombre de personnes de plus de 85 ans est resté stable entre 1995 et 2005, en raison du déficit de naissances lié à la première guerre mondiale, celui-ci doublera d'ici 2015.

Et pourtant, pour les personnes âgées et dépendantes, la situation est préoccupante. Après la réforme des retraites, le Président de la République veut s'attaquer au dossier de la dépendance. Il y a des craintes sérieuses à avoir ... **Un récent rapport parlementaire sur le financement de la dépendance préconise l'obligation d'une souscription à une assurance PRIVEE !**

Le Parti Socialiste réaffirme quant à lui qu'il est favorable à un nouveau champ de protection sociale d'aide à l'autonomie tout au long de la vie et qu'il s'agit ici d'une solidarité fondamentale.

Quant aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) - ex maisons de retraite-, leurs moyens financiers sont un peu plus amputés chaque jour. Leurs financements (Assurance maladie et Conseils généraux) se tarissent à un point tel qu'il **devient désormais impossible d'assurer la prise en charge des résidents en respectant les critères de qualité et de sécurité fixés par l'Etat dans le cadre du Plan Solidarité Grand Age**. Ici aussi, la convergence tarifaire produit ses effets sournois !

## Les conséquences pour Plaisir

Cette politique a bien entendu des répercussions directes sur l'avenir des hôpitaux de Plaisir (hôpital psychiatrique Charcot et hôpital gériatrique et médico-social). Avec des contraintes financières de plus en plus fortes, **c'est la continuité des soins qui à terme risque d'être menacée** avec des fermetures de lits, faute de pouvoir faire fonctionner correctement les services.

A terme, la mise en place de la future communauté hospitalière de territoire aura indéniablement des impacts importants en matière de redéploiement des moyens et de restructuration des établissements.